



LES CHEFS D'ENTREPRISE VEULENT UNE MEILLEURE COUVERTURE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LEURS CONTRATS DE PRÉVOYANCE

Vers une meilleure couverture des risques psychosociaux en entreprise ? C'est en tout cas ce que laissent penser les résultats de l'étude du groupe français de protection sociale Apicil réalisée avec OpinionWay et dont les résultats ont été publiés mercredi 8 juin 2022.

Cette enquête intitulée « *La prévoyance aujourd'hui et demain : perceptions et attentes des dirigeants d'entreprise* » met en évidence que 89 % d'entre eux souscrivent à un contrat de prévoyance pour leurs salariés et que 92 % trouvent que la prévention est fondamentale. Ils font état dans cette étude d'un nouveau besoin de couverture concernant les risques psychosociaux. 40 % d'entre eux souhaitent ainsi avoir des garanties supplémentaires contre « *le burn-out et la dépression* » dans leur contrat de prévoyance.

Le directeur général adjoint santé et prévoyance du groupe Apicil, Thomas Perrin, souligne l'« *ambition commune* » des entreprises à faire de la prévention et à intégrer la santé mentale et psychique des salariés. Ce constat et ces souhaits ne sont pas étrangers à la crise sanitaire qui a exacerbé les risques psychosociaux.

Près de la moitié des dirigeants estiment que la santé mentale et physique des collaborateurs a été mise à mal par la période de pandémie. Ils disent observer pour 51 % une augmentation de l'absentéisme, pour 39 % des difficultés à recruter et pour 25 % un développement des risques psychosociaux. Ces sujets, ainsi que la qualité de vie au travail, sont à traiter dans un tel contexte, selon la majorité des dirigeants d'entreprise interrogés. Ils sont d'ailleurs 21 % à envisager un diagnostic sur la question en 2022, précise l'étude.

Documents joints

1. [Étude Opinionway pour Apicil, "La prévoyance : perceptions et attentes des dirigeants d'entreprise", mars 2022](#)

[\[Sécurité, travail environnement\] L'actualité actuEL HSE : Les chefs d'entreprise veulent une meilleure couverture des risques psychosociaux dans leurs contrats de prévoyance \(actuel-hse.fr\)](#)